



Echange automatique d'informations - G20 avril 2013

publié le **22/04/2013**, vu **1701 fois**, Auteur : [Maître Dominique Troy](#)

Les ministres des finances du G20 se seraient mis d'accord le 19 avril 2013 pour, dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale, mettre en oeuvre un système automatique d'échange d'informations à la place du système actuel qui conduit une administration à répondre uniquement sur demande, et sous certaines conditions, à une autre administration dans le cadre de la convention fiscale bilatérale applicable.

L'intention est louable, mais sa mise en oeuvre risque de se heurter à des difficultés pratiques : l'OCDE sera en charge de définir les données qui feront l'objet de ces échanges; au-delà de ce travail de définition, la logistique devra suivre et l'ensemble des membres de l'OCDE devra encore s'y conformer.

* * *